

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 366

présenté par
M. Paul

ARTICLE 39

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de l'atteinte »,

les mots :

« du respect ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.